



Non, Monsieur RETAILLEAU, les agents de la Région des Pays de la Loire ne comprennent pas parfaitement !

Les agents de la Région des Pays de la Loire avaient été nombreux à avoir pris connaissance avec consternation et dépit, en juin dernier, du communiqué de presse de notre employeur se félicitant d'avoir modifié le temps de travail des agents régionaux afin de « respecter » les 35 h hebdomadaires. En effet, le protocole d'accord du temps de travail avait été signé par un certain François Fillon, Président de cette Région, sans être modifié depuis.

Ce mardi matin, sur France Inter, Bruno RETAILLEAU réitère : « je suis arrivé à la Région des Pays de la Loire, les agents publics faisaient 33 heures » avant notre arrivée en décembre 2015 et font désormais 35H.

Pour retrouver les propos de [Bruno RETAILLEAU France Inter](#) en vous plaçant à 2:50.

Un peu plus tard le même jour, sur BFM TV, Bruno RETAILLEAU affirme avoir supprimé 30 postes la réalité est toute autre

Pour retrouver les propos <http://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/bruno-retailleau-face-a-jean-jacques-bourdin-en-direct-887347.html> en vous plaçant à 11:50.

Au regard des propos de Bruno RETAILLEAU, les agents de la Région des Pays de la Loire auraient été trompés pendant tant d'années ?

Aurions-nous fait des heures supplémentaires sans le savoir ? Comment savez-vous combien d'heures les agents de la collectivité dont vous êtes Président réalisent puisqu'il n'existe aucun moyen d'objectivation du temps réel de travail ?

La CGT demande à Bruno RETAILLEAU, employeur, de rétablir la vérité auprès des citoyens ligériens et français.

L'ajout au maximum de 14 h sur une année ne représentent pas 2h par semaine ! Cela représente un gain équivalent à 18 postes et aucunement la suppression de 30 postes.

Pourtant, Bruno RETAILLEAU, employeur, reconnaissait à travers le rapport présenté par son premier vice-président en comité technique de juin dernier, que le Conseil régional des Pays de la Loire s'appuie sur une administration de très grande qualité, engagée en faveur du service public et de la mise en œuvre des différentes politiques régionales. Le dévouement et la compétence des agents des lycées, qui représentent l'essentiel des effectifs régionaux, et des agents du siège, sont reconnus.

Une nouvelle fois Bruno RETAILLEAU tente de donner l'impression à la population d'une « mise au pas des fonctionnaires » qu'une impulsion énergique remettrait au travail? Mais il détourne la réalité à son profit et adresse une nouvelle fois à l'échelle nationale du mépris à l'encontre de tous les agents régionaux.

En pleine réorganisation des services régionaux, la CGT attend que le travail des agents repose sur la confiance, le dialogue et le respect des personnes, de leurs compétences, de leur engagement ainsi que du travail accompli.

L'excuse de l'erreur ne peut pas être comprise quand elle est répétée.

Non, la CGT et les agents, ne comprennent pas parfaitement les intentions de notre employeur mais oui nous serons responsables !

Nantes, le 23 novembre 2016

Syndicat CGT de la Région des Pays de la Loire

Messagerie : syndicat.cgt@paysdelaloire.fr

Téléphone : 02 28 20 66 06